

PORTEUR MAGNÉTIQUE

Réf.	CMU sur plat kg	CMU sur rond kg	Poids kg
MAGF100	100	50	3-4
MAGF100HO	100	50	3-4
MAGF180TP	180	-	9-12
MAGF200HT	200	100	9-12
MAGF300	300	125	9-12
MAGF300HO	300	125	9-12
MAGF300TP	300	-	15-20
MAGF400HT	400	200	15-20
MAGF500	500	215	15-20
MAGF500HO	500	215	15-20
MAGF800HT	800	400	32-40
MAGF1000	1 000	450	32-40
MAGF1000HO	1 000	450	32-40
MAGF2000	2 000	800	80-95
MAGF3000	3 000	1 200	190
MAGF5000	5 000	2 400	400

Un aimant de levage permet des opérations de manutention simples, de série jusqu'à 2 tonnes. Ils sont utilisés pour le levage et le déplacement d'éléments lourds en acier magnétique.

Les aimants de levage permanents sont équipés d'un anneau pouvant servir à l'accrochage sur un engin. Ces appareils peuvent soulever, pour la plupart d'entre eux, aussi bien des charges plates que cylindriques.



HO : aimants permanents pour intégration dans un système de levage - fixation par boulonnage

TP : aimants permanents pour tôles fines

HT : aimants permanents hautes températures, fonctionne jusqu'à 250°

PINCES DE LEVAGE

KS – PINCE A TÔLE MULTIPOSITIONS

Réf.	Prise mm	CMU/pince kg
KS0,75	0-15	750
KS1	0-20	1 000
KS2	0-25	2 000
KS3	0-30	3 000

Les pinces de type KS permettent de prendre les pièces en position horizontale ou verticale et de les déposer dans la position inverse (90° ou 180°).



NK – PINCE A TÔLE AUTOMATIQUE MULTIPOSITIONS

Réf.	Prise mm	CMU kg
NK1/1	0-20	1 500
NK1/2	20-40	1 500
NK1/3	40-60	1 500
NK2/1	0-30	3 000
NK2/2	30-60	3 000
NK2/3	60-90	3 000
NK3/1	0-40	4 500
NK3/2	40-80	4 500
NK3/3	80-120	4 500
NK5/1	0-50	7 000
NK5/2	50-100	7 000
NK5/3	100-150	7 000

Les pinces à tôle de type NK sont équipées d'un verrouillage automatique. Lors de la mise en position de la pince sur la pièce, la gâchette se déclenche, la sécurité est en action et le levage peut s'effectuer. Elles permettent également de prendre les pièces en position horizontale ou verticale et de les déposer dans la position inverse (90° ou 180°).



NX – PINCE AUTOMATIQUE

Réf.	Prise mm	CMU kg
NX05	0-20	500
NXR05-1	0-100	500
NXR05-2	20-120	500
NXR05-3	40-140	500
NXR1,5	0-30	1 500

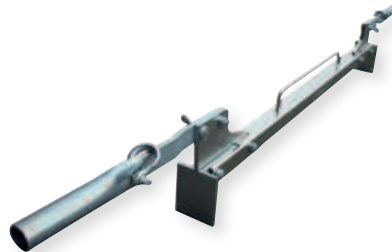
Les pinces de type NX et NXR présentent les mêmes caractéristiques que les pinces de la gamme NK. Elles sont munies d'un revêtement en polyuréthane sur les mâchoires, la rendant non marquante pour les tôles et plaques.



TLH – TLR – PINCE POUR LEVAGE DE PLAQUES HORIZONTALES

Réf.	Prise mm	CMU (paire) kg
TLH1	0-60	1 000
THL1-2	0-120	1 000
TLH2	0-60	2 000
TLH2-2	0-120	2 000
TLH3	0-60	3 000
TLH3-2	0-150	3 000
TLH4	0-60	4 000
TLH4-2	0-150	4 000
TLH5	0-60	5 000
TLH5-2	0-150	5 000
TLH10	0-60	10 000
TLH10-2	0-150	10 000
TLR2	0-300	2 000
TLR3	0-300	3 000
TLR5	0-300	5 000
TLR10	0-300	10 000
TLR25	0-300	20 000

Les pinces de type TLH et TLR sont prévues pour le levage de plaque ou paquet de tôles horizontales. L'utilisation des pinces doit se faire par paire ou 2 paires (avec palonnier). Ces pinces ne doivent pas être utilisées dans le cas de tôles fines de grande longueur. Les CMU de ces pinces sont données pour un élingage n'excédant pas 60°.



PINCES À BUSES ET REGARDS BÉTON

Pinces de levage vertical spécifiquement dédié au levage et transport de buses et de puits en béton.

Réf.	Prise mm	CMU/3 kg
PINBR003	40-110	1 500

PINCE À BORDURES DE TROTTOIRS

Ergonomique, prise par blocage automatique.

Réf.	Longueur de prise mm	CMU/paire kg
PINBO100	1 000	250

VLF – PINCE POUR LEVAGE DE FÛTS VERTICAUX À REBORDS

Réf.	Ø fût mm	CMU kg
VLF05	600	500
VLF08	600	800

Autres pinces sur mesure

ÉLINGUE À FÛT

Réf. élingue standard	CMU kg	Ø fil	Ouverture maxi	Elingue standard Poids kg	Réf. élingue de basculement	Elingue de basculement Poids kg
ELIFU091	500	8	900	5,8	ELIFU090	4,4
ELIFU101	500	8	1 000	6,2	ELIFU100	4,6
ELIFU151	1000	8	1 500	7,5	ELIFU150	5,6

ÉLINGUE FÛT STANDARD : LEVAGE HORIZONTAL



ÉLINGUE FÛT DE BASCULEMENT : LEVAGE VERTICAL



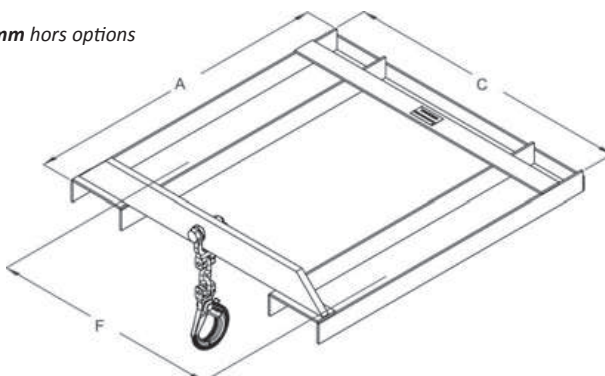
Force 500 à 1 000 kg Pour fûts métalliques

- chaîne grade 80
- anneau de suspension
- élingue standard ou à basculement
- élingue de manutention
- anneau d'accrochage L x H (mm)
- dimensions intérieures 60 x 100 mm
- destinée au levage - CE

CROCHET DE LEVAGE

Réf.	Charge	A	C	F	Fourreaux section intérieure mm	Poids kg
CRP20000	2 000	914	845	670	160 x 60	30

Cotes indiquées en mm hors options et sans engagement



Transforme rapidement votre chariot en appareil de levage

- montage rapide sur fourches
- charge 2 000 kg
- sécurité aux talons des fourches
- crochet de sécurité
- homologué par organisme de contrôle
- réalisations sur mesure

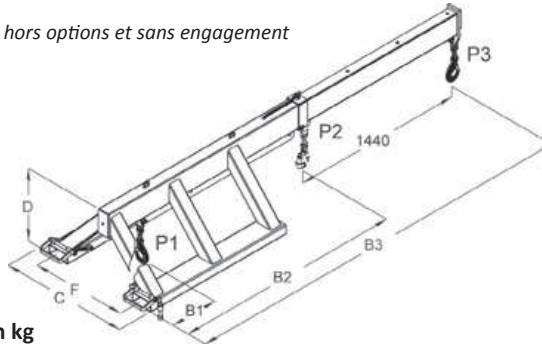


PALONNIERS ET POTENCES

POTENCE DE LEVAGE RÉGLABLE

Réf.	B1	B2	B3	C	D	F	Fourreaux section int. mm	Poids kg
CRP30000	395	1960	3400	1035	635	800	170 x 70	216

Cotes indiquées en mm hors options et sans engagement



Charge admissible en kg

Sur 1 crochet			Répartie sur 2 crochets	
Position 1	Position 2	Position 3	Position 1 et 2	Position 1 et 3
3 000	2 000	1 000	4 000	2 000

- flèche réglable de 1 960 à 3 400 mm (8 positions)
- charge admissible de 1 000 à 4 000 kg
- dispositif d'accrochage automatique aux talons des fourches
- deux crochets de sécurité
- bien vérifier avant utilisation la capacité et adéquation avec le chariot utilisé
- homologué par organisme de contrôle



PALONNIER A TREILLIS SOUDÉS

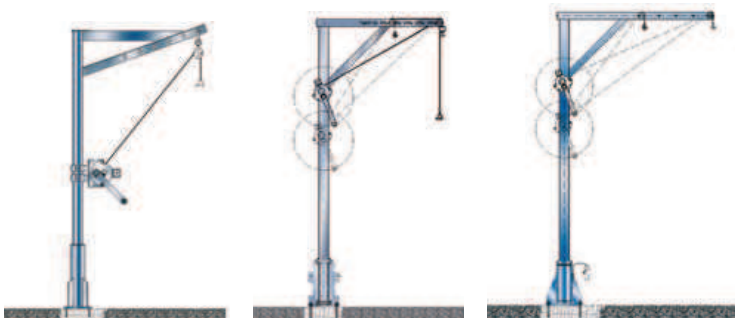
Réf.	Charge autorisée kg	Poids kg
CRP17000	1 700	207
CRP20000	2 000	245



- charge admissible 1 700 kg et 2 000 kg
- potence réglable pour prise de différents formats de panneaux
- largeur de prise 3 000 mm
- longerons réglables de 1 200 à 2 000 mm (4 positions indexées)
- dispositif de blocage aux talons des fourches
- 4 chaînes de levage, longueur 1 m avec crochet de sécurité et anneau raccourcisseur
- prise chariot dans fourreaux section 170 x 70 mm int. ép.5 et entraxe (F) modifiables sur demande
- 4 supports pour fixation des crochets après utilisation

POTENCE POUR STATION D'ÉPURATION

Réf.	Charge autorisée kg	Ø du câble mm	Longueur de câble standard m	Capacité de rotation	Portée de la potence mm	Finition de la potence	Finition du treuil	Type de fixation	Poids kg
POTENH160	160	5	12	360°	600 à 1 000	Anticorrosion, en alliage d'aluminium	Zinguée ou inox	Sol Mural	20
POTENH150	150	4	12	360°	275 à 775	Zinguée ou inox	Zinguée ou inox	Sol Mural	29
POTENH300	300	5	22	360°	700 à 1 300	Zinguée ou inox	Zinguée ou inox	Sol Mural	55



Les potences pour station d'épuration sont spécifiquement prévues pour une utilisation sur le milieu de traitement des eaux. Equipées d'un treuil manuel, ces potences permettent le relevage des pompes. Les potences sont équipées en version standard de câble inox et de manille inox. Elles peuvent être amovibles ou fixes selon les besoins.

PALONNIERS – ÉCARTEURS MODULIFT

Le Modulift est un système de palonnier écarteur modulable, permettant de réaliser sur place, et en fonction des besoins, différentes longueurs de palonniers-écarteurs. Il suffit de rajouter ou de retirer des entretoises pour modifier la longueur de l'ensemble et l'adapter à la longueur souhaitée. La modification de la portée entraîne une modification de la capacité. Modulift offre une solution de levage de 1 T à 170 T en standard et jusqu'à 3 000 T sur demande.



Les avantages :

- économique : Modulift permet de remplacer un parc de palonniers ou écarteurs avec un produit
- léger : 26 kg seulement pour un palonnier de 6T 2M
- encombrement très faible des modules facilitant le transport, le stockage et l'installation
- possibilité de créer plusieurs palonniers en cascade.



PALONNIERS

Le palonnier est un accessoire de levage mécano-soudé. Il est nécessaire pour chaque manutention où les accessoires courants ne conviennent pas ou plus.

La définition du besoin lié à votre utilisation est une étape primordiale pour que nous puissions répondre à votre cahier des charges.



Godet vous propose une large gamme de palonniers en version standard et sur-mesure :

- palonnier monopoutre fixe ou réglable
- palonnier en H fixe ou réglable
- palonnier en croix fixe ou réglable
- palonniers cadres...

Tous ces palonniers peuvent être conçus sur-mesure en fonction de vos besoins

Toutes les demandes sur-mesure feront l'objet d'une étude afin de développer des produits adaptés aux applications particulières.



POTENCES ET PORTIQUES

Godet propose également une gamme de potences et portiques :

- potence à colonne
- potence murale
- portique acier
- portique aluminium...



PRESTATION DE CONTRÔLE DES APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Obligations réglementaires de l'utilisateur :

Les accessoires de levage doivent faire l'objet au minimum d'une vérification générale périodique annuelle. Cet examen a pour but de déceler toute détérioration susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses. Les vérifications réglementaires viennent en complément et ne se substituent pas :

- à la vérification qui doit être effectuée avant chaque utilisation par l'utilisateur
- aux vérifications et opérations de maintenance prévues par le fabricant de l'accessoire de levage.

Prestation :

GODET apporte une prestation de vérifications périodiques annuelles grâce à un personnel formé, compétent et habilité au contrôle. Nous pouvons effectuer ces vérifications dans nos ateliers ou directement sur site.

Le contrôle peut se faire de 2 manières :

- contrôle visuel
- contrôle statique sur banc de charge

A l'issue de la vérification, un certificat de contrôle sera délivré reprenant l'ensemble des modifications et remarques apportées.

Godet dispose de 3 bancs d'essai pour effectuer les contrôles statiques en charge :

- banc avec une capacité jusqu'à 1 tonne
- banc avec une capacité de 1 tonne à 6 tonnes
- banc avec une capacité jusqu'à 60 tonnes



Les domaines du levage et de la manutention sont soumis à des normes (Directive machines 2006/42 CE, EN 818-4 pour les élingues chaîne, EN 13414-1 pour les élingues câble).

En tant que fabricant, Godet se doit de fournir des ensembles de levage conformes aux réglementations en vigueur. Godet s'appuie sur le professionnalisme de ses équipes pour répondre à ces exigences et délivre des certificats de conformité pour tout ensemble de levage fabriqué dans nos ateliers. Des certificats de contrôle et des rapports de contrôle sont élaborés dans le cadre des visites générales périodiques. L'ensemble de ces démarches doit permettre à nos clients de travailler en toute sécurité, tout en garantissant une traçabilité totale.

Exemple de document

Avec nos 3 sites de PARIS, SELONGEY et St-NAZAIRE, nous vous proposons de contrôler vos ensembles, accessoires et appareils de levage :

- élingues câble, chaîne et textile
- accessoires de levage : manilles, anneau de levage béton...
- palans manuels et autres appareils de levage
- EPI pour les travaux en hauteur

LÉGISLATION DES APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Les appareils de levage et les accessoires de levage sont réglementés par la Législation Européenne (Directive 2006/42/CE relative aux machines), applicable en France depuis le 29 décembre 2009.

Sont exclues du champ d'application de la présente directive les machines prévues pour déplacer les artistes pendant les représentations, ce qui n'empêche pas l'application des coefficients de levage de personne.

QUELQUES DÉFINITIONS

Appareil de levage

Ensemble de pièces ou d'organes liés entre eux, dont un au moins est mobile, réunis en vue de soulever des charges, soit par une force humaine directement appliquée soit par un système d'entraînement (moteur, vérin...).

Accessoire de levage

Composant ou équipement non lié à la machine de levage, permettant la préhension de la charge, qui est placée soit entre la machine et la charge, soit sur la charge elle-même, ou qui est destiné à faire partie intégrante de la charge et

est mis isolément sur le marché. Sont également considérés comme accessoires de levage les élingues et leurs composants.

C.M.U

Charge Maximale d'Utilisation définie par le fabricant selon des règles législatives.

C.M.U. = charge de rupture / coefficient d'utilisation.

RÈGLES IMPORTANTES

- Les appareils de levage et les accessoires de levage doivent être auto-certifiés CE par le fabricant ou son mandataire, sauf pour les machines servant au levage de personne : une certification selon la procédure d'examen « CE de type » est obligatoire.
- les appareils et accessoires de levage doivent porter la C.M.U. par marquage ou plaquette solidement fixée.
- les coefficients d'utilisation sont en règle générale :
 - câble métallique : 5
 - élingue textile : 7
 - chaîne de levage : 4
 - accessoire de levage : 4

ÉQUIPEMENTS	VÉRIFICATIONS		
	LORS DE LA MISE EN SERVICE	LORS D'UNE REMISE EN SERVICE	GÉNÉRAL PÉRIODIQUE
Appareils de levage dont l'aptitude à l'emploi a été vérifiée dans leur configuration d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Essai de fonctionnement du dispositif de sécurité 		Périodicité : ANNUEL
Appareils de levage dont l'aptitude à l'emploi n'a pas été vérifiée dans leur configuration d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Epreuve statique • Epreuve dynamique • Essai de fonctionnement du dispositif de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Examen de conservation • Epreuve statique • Epreuve dynamique • Essai de fonctionnement du dispositif de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de conservation • Essai de fonctionnement
Appareils de levage d'occasion ou Appareils de levage donnée en location	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Epreuve statique • Epreuve dynamique • Essai de fonctionnement du dispositif de sécurité • Examen de montage et d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de montage et d'installation 	Périodicité : 6 mois <ul style="list-style-type: none"> • Examen de conservation • Essai de fonctionnement
Appareils de levage donnée en location ne nécessitant pas d'installation de support particulier	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Essai de fonctionnement du dispositif de sécurité • Examen de montage et d'installation 	Dispense de vérification sous réserve qu'ils aient fait l'objet des vérifications de mise en service et d'une vérification générale périodique de moins de 6 mois	
Accessoires de levage dont l'aptitude à l'emploi a été vérifiée par le responsable de la mise sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Examen de conservation • Epreuve statique 	Périodicité : ANNUEL <ul style="list-style-type: none"> • Examen de conservation
Accessoires de levage dont l'aptitude à l'emploi n'a pas été vérifiée dans leur configuration d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'adéquation • Epreuve statique 		<ul style="list-style-type: none"> • Examen de conservation